

**Forum: Généralités de maintenance marine**

**Topic: 15% sur les palétuviers chez Coral Verde**

**Subject: Re: 15% sur les palétuviers chez Coral Verde**

Posté par: piquesegue

Contribution le : 3/7/2008 15:33:07

Citation :

Josemite a écrit:

Attention : règle très importante. tout palétuvier acquis doit être replanté dans le liquide d'origine. Je m'explique : un palétuvier élevé en eau douce doit rester en eau douce, impossible de l'acclimater à l'eau de mer. Idem, un plétuvier démarré en eau de mer ne peut être réacclimaté à l'eau douce.

Je ne sais pas d'où tu tiens cette affirmation, que je ne peux pas confirmer au vues de mes propres expériences...

J'ai déjà effectué des transvasements assez brutaux dans les deux sens (eau douce/mer, mer/eau douce), des variations de salinité assez conséquentes, sans remarquer de gros problèmes d'adaptation de la part des palétuviers.